

Bienvenue à L'Arche de Cuise !

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre communauté !
Nous souhaitons que ce temps passé parmi nous soit riche pour vous et pour nous !

L'Arche a été fondée pour répondre aux besoins des personnes ayant un handicap mental.
« Pour développer ses capacités, ses dons et se réaliser, chaque personne a besoin d'un milieu dans lequel elle puisse s'épanouir. »¹

Nous essayons de faire de notre communauté ce lieu où chacun puisse « vivre en confiance, être reconnu, accepté, soutenu par des relations chaleureuses et vraies ».

La personne ayant un handicap est au cœur de notre communauté. Elle est source de vie pour la communauté grâce à « ses qualités d'accueil, d'émerveillement, de spontanéité et de vérité. Elle a souvent le don de toucher des cœurs et d'appeler à l'unité. »

Autour de la personne ayant un handicap s'est construite une communauté riche et diverse, des assistants engagés pour une année ou parfois moins, des assistants vivant en foyer depuis de nombreuses années, des familles et des assistants vivant hors foyer et engagés dans la communauté, qu'ils y travaillent ou pas, des amis et des bénévoles. Nous sommes aidés aussi par des professionnels venant de l'extérieur, qui apportent aussi leurs compétences au service du bon fonctionnement de la communauté.

L'Arche de Cuise est à la fois une communauté chrétienne et un établissement agréé et financé par les pouvoirs publics auxquels elle a à rendre des comptes.

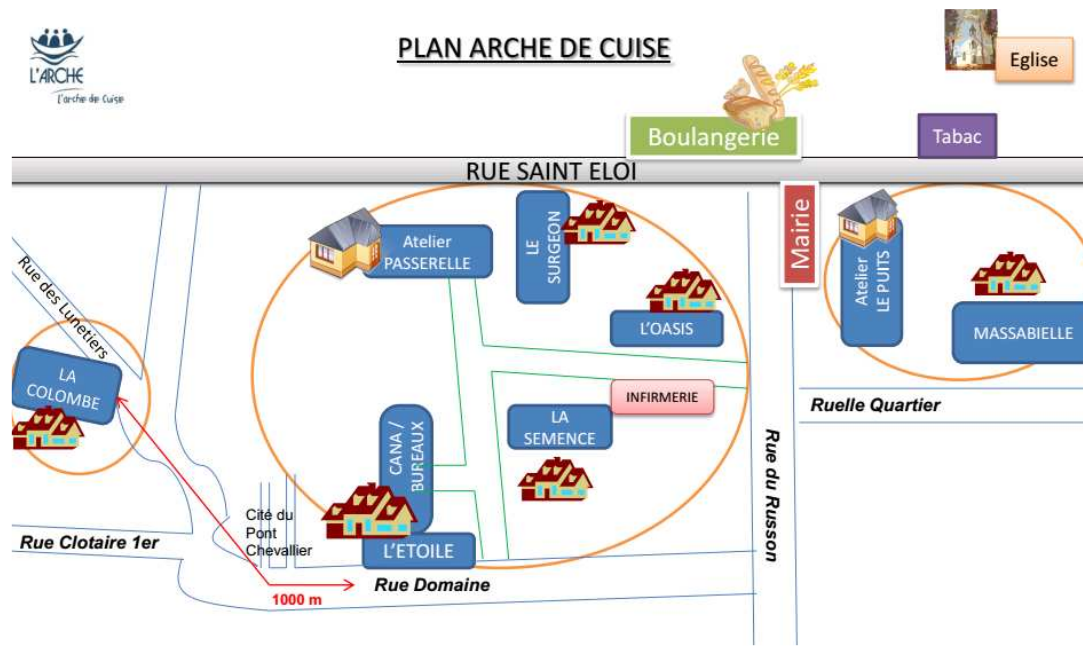
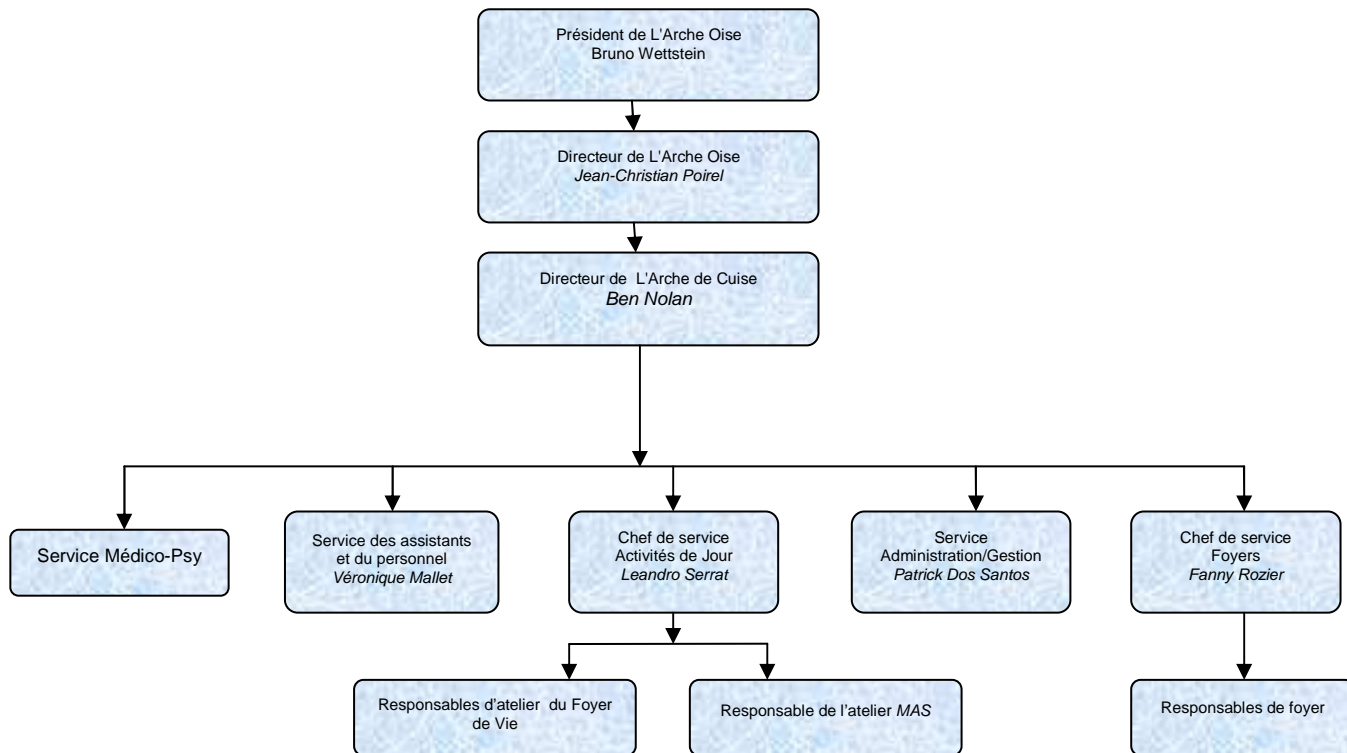
Ce dossier vous permettra de comprendre le fonctionnement de la Communauté, et éventuellement d'y trouver votre place. Il ne remplace pas le dialogue ; au contraire, nous vous encourageons à parler de ce que vous vivez avec les gens qui vous entourent, et en particulier avec votre responsable de foyer et/ou d'atelier et l'équipe de direction qui sont là pour vous aider à vous intégrer.

Bienvenue !

Ben NOLAN
Directeur

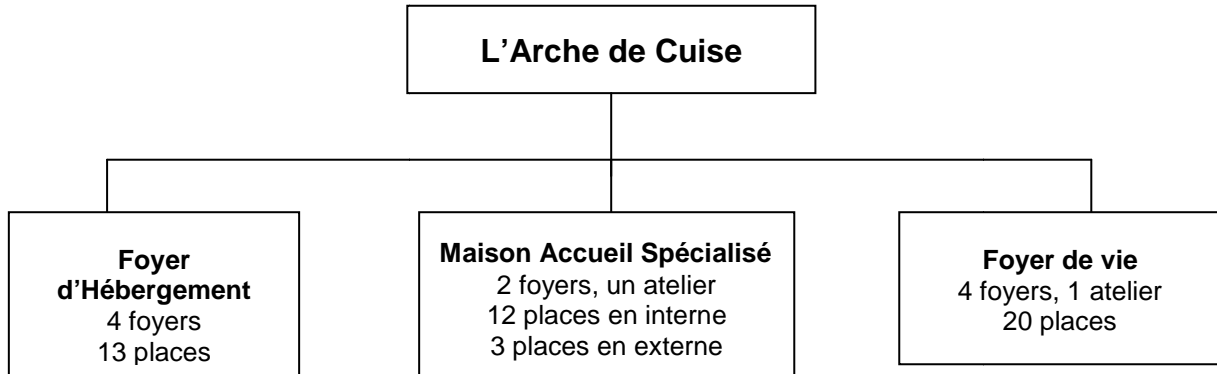
1. Charte des Communautés de L'Arche







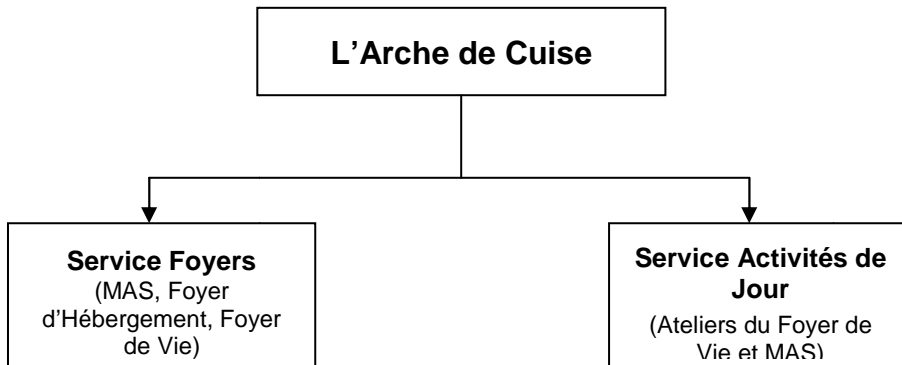
TROIS ETABLISSEMENTS DANS LA COMMUNAUTE DE CUISE



Le Puits constitue, avec l'atelier MAS La Passerelle, le service des Activités de Jour de L'Arche de Cuise.

Les quatre foyers d'hébergement et de vie sont regroupés avec les deux foyers MAS dans le service « Foyers ».

Les trois établissements sont sous la gérance du Directeur de L'Arche de Cuise, assisté par deux chefs de service.



Quelques activités des Ateliers : confection du pain, spectacle de mime, équitation, balade, peinture, gym douce ...



LA VIE SOCIALE ET L'ORGANISATION

DES WEEK-ENDS

La vie en petits foyers permet aux personnes accueillies d'avoir une vie sociale riche.

Voici une liste non exhaustive de ce que peuvent faire les personnes accueillies en semaine ou pendant les week-ends : courses, coiffeur, rendez-vous médicaux, achat du pain à la boulangerie, bibliothèque municipale (où les personnes accueillies aiment beaucoup aller et sont très bien accueillies), piscine, cinéma, restaurant, spectacles ou événements sportifs, manifestations communales ou régionales : feux de la saint Jean, brocante, fête foraine, 14 juillet, fête du muguet, expositions diverses ... , messe dominicale dans l'église paroissiale pour les personnes accueillies qui le souhaitent.



Pour les vacances, les personnes accueillies partent, soit avec leur famille, soit en petits groupes avec L'Arche dans les foyers d'autres communautés en France, parfois à l'étranger. Certaines peuvent partir avec des organismes de vacances spécialisées. Pour les personnes vieillissantes ou particulièrement fatigables, un groupe de vacances est proposé sur place.



Chaque mercredi soir, a lieu la « soirée foyer », la réunion du foyer, qui permet de partager les nouvelles et planifier des activités. C'est aussi l'occasion de fêter des événements – anniversaires, départs...

➤ **les anniversaires :**

L'anniversaire de chaque personne accueillie est fêté dans son foyer. Les 50 ans des personnes accueillies sont aussi une fête spéciale à laquelle sont invités la famille et les amis. C'est l'occasion de relire ensemble l'histoire de la personne.

Une fois par an, au cours du week-end communautaire, sont célébrées les décennies à L'Arche (10 ans, 20 ans, 30 ans ou 40 ans passés à L'Arche).

➤ **le week-end communautaire :**

Il est organisé une fois par an, en automne. C'est un temps fort de l'année avec des moments de détente, de réflexion, d'activités diverses et la célébration des décennies de présence à L'Arche.



EXPRESSION ET PARTICIPATION DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

En plus des réunions citées plus haut, il existe plusieurs types de réunions pour les personnes accueillies :

➤ **la soirée communautaire :**

Elle a lieu une fois par mois, le mardi, et rassemble les personnes accueillies et les assistants des trois établissements de L'Arche de Cuise, ainsi que les autres membres de la communauté (assistants, amis, bénévoles)

C'est un temps d'information générale, durant lequel la parole est donnée aux personnes accueillies et qui se termine souvent sur un thème présenté à partir de support audiovisuel, formule plus accessible pour les personnes ayant un handicap mental.

➤ **les réunions des personnes accueillies :**

Plusieurs réunions ont lieu au cours de l'année pour le groupe des personnes accueillies avec le directeur et le chef de service hébergement ; c'est un lieu d'information, de consultation et de débat.

➤ **le Groupe Emmaüs :**

Ce groupe se rencontre à peu près six fois dans l'année. C'est un groupe de rencontre et de réflexion sur la vie spirituelle et la religion.

La participation à ces deux derniers groupes est libre.

➤ **le conseil de vie sociale (C.V.S.) :**

Une instance commune est instaurée pour les trois établissements de L'Arche de Cuise. Ce conseil est consulté sur le projet d'établissement et le règlement intérieur. Il donne un avis sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, les travaux, etc. Le C.V.S. est organisé selon le règlement intérieur en vigueur.

➤ **suivi individuel** avec l'assistant référent et/ ou le responsable de foyer.

➤ **entretien ponctuel** avec le chef de service hébergement et/ ou le directeur.

➤ **la réunion projet :**

Cette réunion a lieu une fois par an pour chaque personne accueillie. Elle a pour but de faire un bilan de l'année écoulée, du projet précédent et de décider des grands axes du projet suivant. Elle réunit le responsable du foyer de la personne et son référent, le responsable de l'atelier et son référent ainsi que le responsable de l'hébergement et le responsable des ateliers. Les personnes accueillies participent à la préparation de cette réunion et si elles le souhaitent à son déroulement.

➤ **les réunions de synthèse :**

Une fois tous les deux, une réunion de synthèse est organisée autour de chaque personne accueillie. L'objectif de la synthèse est de faire le point sur ce que vit la personne en reprenant son histoire pour situer le contexte. L'ensemble des équipes éducatives (foyer, atelier) est représenté ainsi que l'équipe médico-psychologique (médecin, psychiatre, infirmière, psychologue) et la direction de l'établissement. Les personnes accueillies peuvent être invitées à l'ensemble de la synthèse ou seulement à la fin pour qu'on leur fasse un retour de la réunion.

LES LIENS AVEC LA FAMILLE ET/OU LE TUTEUR

La presque totalité des personnes accueillies est sous tutelle ou curatelle. Nous travaillons avec des tuteurs de différentes associations et des familles. Le tuteur est consulté par rapport au projet personnalisé.

Dès le processus d'admission, les rencontres et un travail avec la famille de chaque personne accueillie sont mis en place.

Les parents et tuteurs sont invités à participer une fois par an, à l'automne, à la **journée des familles** qui est aussi un **conseil de la vie sociale élargi**.

Les familles des personnes accueillies ont des représentants élus au conseil de vie sociale de l'établissement.

Si le projet de L'Arche veut créer une ambiance familiale, notre conviction est que chaque personne a besoin d'approfondir ses liens avec sa famille à elle.

Nous souhaitons être en dialogue régulier avec la personne accueillie et sa famille pour faciliter ces liens.

Chaque personne peut, tel que défini dans le contrat de séjour, s'absenter de l'établissement pour passer du temps avec sa famille.

De manière générale, les personnes accueillies qui en ont la possibilité, passent un à deux week-ends par mois dans leur famille.



UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET PERSONNALISE

Le projet personnalisé

Pour chaque personne, il est élaboré un projet personnalisé qui définit des objectifs et les moyens de son accompagnement vers le bien-être et l'autonomie selon la procédure en vigueur. Ce projet individuel est basé sur une écoute et un dialogue avec la personne, l'observation de son comportement, une réflexion et des bilans en équipe et l'apport de l'équipe pluridisciplinaire. Il aboutit à un avenant au contrat de séjour qui est signé par la personne accueillie et son tuteur le cas échéant.

Sa mise en œuvre concrète est du ressort de l'équipe éducative. Le référent du projet de la personne accueillie fait part régulièrement à l'équipe de l'avancée de cette mise en œuvre.

Il est revu une fois par an. A la lumière d'un bilan de ce qui a été fait, de l'évaluation de besoins nouveaux, le projet est réactualisé. Une fois réécrit, un nouvel avenant est présenté à la personne accueillie, validé par le chef de service et communiqué à son tuteur le cas échéant.

Un accompagnement individuel

Chaque personne accueillie a un entretien régulier avec son assistant "référent". C'est l'occasion pour elle d'exprimer ses besoins et ses désirs, de faire le point sur la réalisation de son projet, qui peut prévoir des actions individuelles (prise en charge personnelle, apprentissage ou responsabilité d'une tâche matérielle spécifique dans la vie de foyer, sorties ou invitations régulières, participation à des activités extérieures culturelles ou sportives, etc.).

Chaque personne a également accès à un accompagnement médical par l'infirmière ou le médecin de l'établissement. Elle est aussi accompagnée pour les consultations médicales à l'extérieur.

Les médicaments sont distribués sous la supervision de l'équipe médicale de l'établissement en conformité avec la procédure en vigueur.

Le dossier de la personne

Un dossier unique regroupe et formalise l'ensemble des éléments se rapportant à chaque personne accueillie. Il est composé de différents volets (administratif, éducatif et médical) et constitué, classé et mis à jour dans le respect de la confidentialité des informations. La personne accueillie, avec un accompagnement adapté, et/ou son représentant légal ont accès à ce dossier selon la procédure en vigueur.

Le service médico-psy

Nos établissements bénéficient d'un service médico-psy composé de :

- Un médecin
- Un psychiatre
- Une infirmière
- Une psychologue

Nous travaillons également avec des médecins spécialistes (ophtalmologiste, dentiste, etc.), deux kinésithérapeutes libérales ainsi qu'une psychologue libérale pour l'analyse de la pratique professionnelle.

LE PROJET COMMUNAUTAIRE

Le projet communautaire s'appuie sur les valeurs fondatrices de L'Arche, rappelées dans le projet fédératif des communautés de L'Arche en France et dans le projet associatif des communautés de L'Arche dans l'Oise. L'Arche ayant été fondée dans l'Oise, ces valeurs ont inspiré ces communautés tout au long de leur histoire. Ces valeurs s'articulent autour de quelques principes:

- la valeur de toute personne humaine
- le primat de la relation
- devenir sujet de sa vie
- un milieu favorable : la communauté

"Toute personne quels que soient ses dons ou ses limites partage une humanité commune. Elle a une valeur unique et sacrée et possède une égale dignité et les mêmes droits"

"Les personnes ayant un handicap mental ont souvent des qualités d'accueil, d'émerveillement, de spontanéité et de vérité. Elles ont besoin d'être reconnues, acceptées, soutenues par des relations chaleureuses et vraies".

"Chacun, selon sa vocation propre, est encouragé à grandir dans l'amour, le don de lui-même et l'unité intérieure, mais aussi dans l'autonomie, la capacité de choix et la compétence"

"Pour développer ses capacités et ses dons et se réaliser, chaque personne a besoin de tisser des liens avec d'autres au sein d'une famille ou d'une communauté. Elle a besoin de vivre dans la confiance, la sécurité, l'affection réciproque".¹

Il comprend trois dimensions distinctes, mais inséparables:

- la dimension professionnelle du projet
- la dimension communautaire du projet
- la dimension spirituelle du projet

L'accompagnement de la personne accueillie requiert compétence humaine technique et éducative, travail d'équipe, formation, évaluation et nécessite l'apport de professionnels extérieurs.

La personne handicapée est au centre du projet. Elle prend sa place au sein d'une vie partagée et célébrée et d'un réseau de relations réciproques.

Constitutive de toute personne humaine, cette dimension est honorée, et une animation spirituelle proposée, dans le respect de la liberté de conscience et en prenant en compte la diversité.

Le projet de vie ensemble

La vie communautaire spécifique à L'Arche est fondée sur la conviction que ce compagnonnage est épanouissant tant pour la personne accueillie, dont on reconnaît ainsi la valeur, que pour l'assistant. Elle permet à chacun de nouer avec l'autre des liens qui dépassent le simple lien fonctionnel.

Le projet pastoral

Le projet de L'Arche intègre la dimension spirituelle dans sa vie communautaire en garantissant à chacun le respect de ses convictions.

L'Arche de Cuise a un projet pastoral qui s'inscrit dans la tradition catholique ainsi qu'un aumônier catholique. L'Arche de Cuise encourage tous ses membres à développer leur spiritualité dans leur tradition propre, en lien avec l'église baptiste de Compiègne et la communauté musulmane de la vallée de l'Aisne. L'établissement garantit également le respect des convictions de ceux qui n'ont pas de tradition religieuse.